

EVENEMENT GRAVE EN ENTREPRISE ET APPELS « PANIQUE »

Gestion de l'appel téléphonique

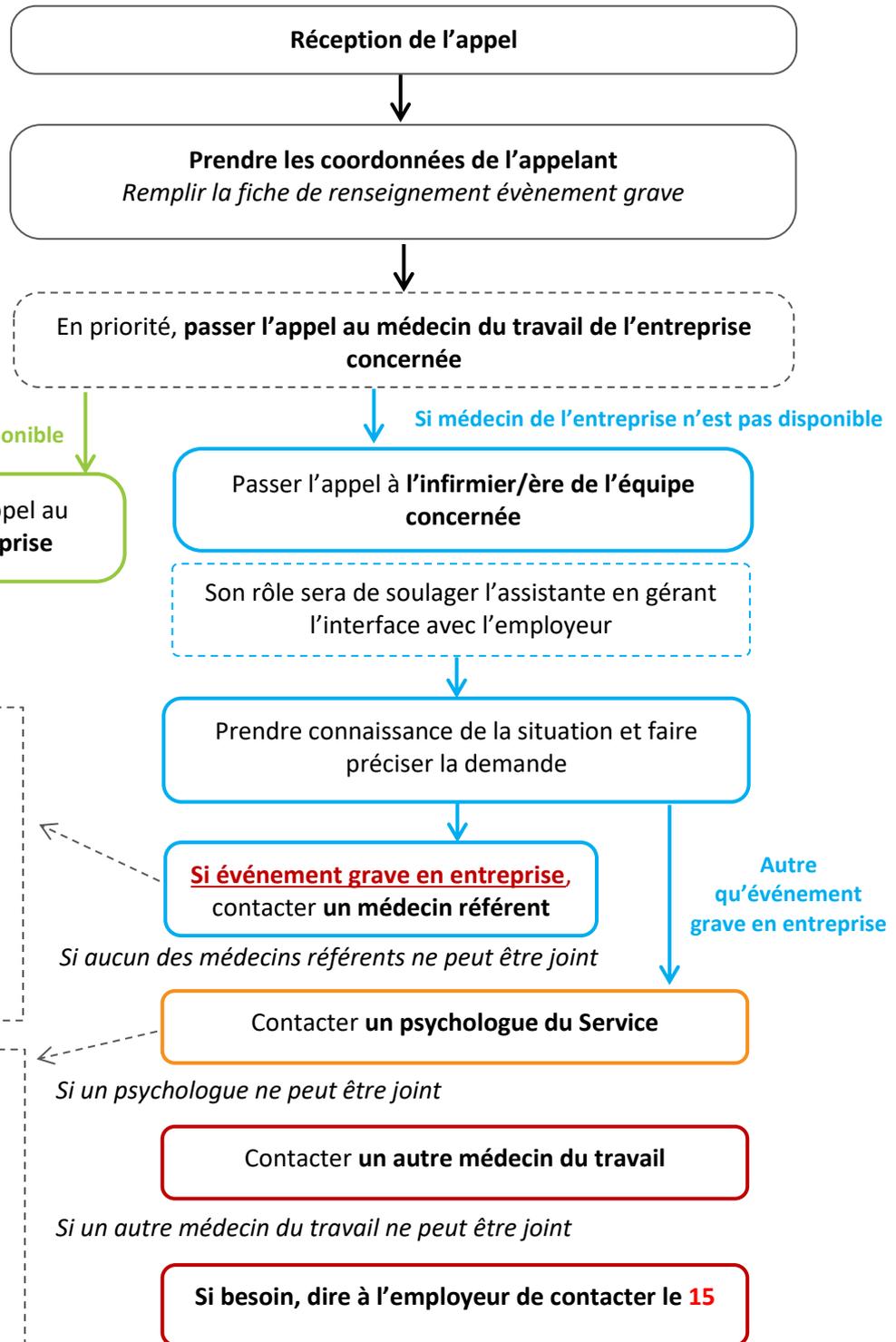
Fiche pratique pour l'assistante

MEMO

Cette fiche est destinée à vous guider dans les étapes que vous allez devoir effectuer lors de l'appel pour événement grave en entreprise ou tout autre appel dit « panique » :

L'évènement grave en entreprise est celui qui survient à **l'occasion du travail** à une date et en un lieu déterminé (≠ harcèlement moral, ≠ décès d'un collègue en dehors du travail, ≠ plan de licenciement).

La présence de **témoin(s)**, caractéristique de l'évènement grave, nécessite une **action immédiate** de la part du Service (defusing, debriefing).



Pour l'ensemble du Service :

Nord Manche : Dr Frank BEURON
Cherbourg : 02.33.44.29.09

Centre Manche : Dr Karine GIRARD
St-Lô : 02.33.57.12.93

Sud Manche : Dr Françoise LANIECE
Granville : 02.33.90.83.11

Nord Manche :
Marine GUEGAN / Orlane NEDELEC
02.33.44.29.09

Centre & Sud Manche :
Sandrine HUREAUX
St-Lô : 02.33.57.12.93
Avranches : 02.33.68.26.87
Granville : 02.33.90.83.11